

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

SASU AD IT CONSULTING – Organisme de formation professionnelle

Version en vigueur au 01/05/2026

Article 1 – Identification de l'organisme

La société SASU AD IT CONSULTING, SIRET 813 677 119 00014, dont le siège social est situé au 7 avenue Bernard IV, 31600 MURET, est enregistrée en tant qu'organisme de formation sous le numéro de déclaration d'activité 76311385131 auprès du Préfet de Région Occitanie.

Contact : Arnaud ABADIE – 07 84 18 32 17 – arnaud.abadie@ad-itconsulting.fr – www.ad-itconsulting.fr

Article 2 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation professionnelle continue dispensées par SASU AD IT CONSULTING. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client.

En cas de contradiction entre les présentes CGV et les conditions particulières mentionnées dans la convention de formation, ces dernières prévaudront.

Article 3 – Convention de formation

Conformément aux articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail, toute formation fait l'objet d'une convention de formation signée par les deux parties avant le début de l'action. La convention précise notamment : l'intitulé, les objectifs, le programme, la durée, les dates, le lieu, le prix et les modalités de financement.

Article 4 – Inscription et confirmation

L'inscription est validée à réception de la convention de formation signée. Un accusé de réception est adressé au client par email. L'organisme se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session si le nombre de participants est insuffisant, avec un préavis d'au moins 7 jours ouvrés.

Article 5 – Tarifs et facturation

Les tarifs sont indiqués hors taxes (HT) dans la convention de formation. TVA applicable au taux en vigueur, sauf exonération légale (article 261-4-4° du CGI). La facture est émise à l'issue de la formation ou selon les modalités convenues dans la convention.

Les frais de déplacement et d'hébergement du formateur, s'ils sont applicables, sont mentionnés séparément dans la convention.

Article 6 – Modalités de paiement

Le règlement est exigible dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, par virement bancaire sur le compte IBAN FR76 1027 8022 1600 0207 9390 260.

En cas de prise en charge par un OPCO ou un financeur public, le client s'engage à effectuer les démarches nécessaires avant le début de la formation. La partie non prise en charge reste à la charge du client.

Tout retard de paiement entraîne de plein droit : (1) des pénalités de retard au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, (2) une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (art. L441-10 du Code de commerce).

SASU AD IT CONSULTING

SIRET 813 677 119 00014 -7, avenue Bernard IV– 31600 MURET - Tél : 07 84 18 32 17

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76311385131 auprès du préfet de Région d'Occitanie

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

email : arnaud.abadie@ad-itconsulting.fr – Site web : www.ad-itconsulting.fr

Article 7 – Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le client doit être notifiée par écrit (email ou courrier). Les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation à plus de 30 jours ouvrés avant le début : aucune pénalité, remboursement intégral des acomptes.
- Annulation entre 15 et 30 jours ouvrés avant le début : 15 % du coût total retenu.
- Annulation à moins de 15 jours ouvrés avant le début : 30 % du coût total retenu (art. L6353-5 du Code du travail).

Les sommes retenues au titre du dédit ne peuvent faire l'objet d'une prise en charge par un OPCO.

Article 8 – Substitution de participant

En cas d'absence du participant prévu, le client peut lui substituer un autre participant présentant les mêmes prérequis, sous réserve d'en informer l'organisme au moins 48 heures avant le début de la formation et de communiquer les informations nécessaires à la mise à jour des documents administratifs.

Article 9 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques (diaporamas, fiches, exercices) remis aux participants sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales sans autorisation écrite préalable de SASU AD IT CONSULTING est interdite.

Les participants sont autorisés à utiliser les supports pour leur usage personnel et professionnel interne.

Article 10 – Protection des données personnelles (RGPD)

SASU AD IT CONSULTING collecte et traite les données personnelles des participants dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) et de la loi Informatique et Libertés.

Les données collectées (nom, prénom, fonction, email, signature) sont utilisées uniquement pour la gestion administrative de la formation (émargement, attestations, facturation). Elles ne sont pas transmises à des tiers sans consentement, sauf obligation légale.

Toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de ses données en contactant : arnaud.abadie@ad-itconsulting.fr

Article 11 – Accessibilité aux personnes en situation de handicap

SASU AD IT CONSULTING s'engage à accueillir les personnes en situation de handicap dans des conditions adaptées. Le référent handicap est Arnaud ABADIE (07 84 18 32 17). Merci de nous contacter au moins 2 semaines avant le début de la formation pour tout aménagement nécessaire. Des solutions adaptées seront proposées dans la mesure du possible.

SASU AD IT CONSULTING

SIRET 813 677 119 00014 -7, avenue Bernard IV- 31600 MURET - Tél : 07 84 18 32 17

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76311385131 auprès du préfet de Région d'Occitanie

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

email : arnaud.abadie@ad-itconsulting.fr – Site web : www.ad-itconsulting.fr

Article 12 – Responsabilité

SASU AD IT CONSULTING s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour dispenser la formation dans les meilleures conditions. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages indirects résultant de l'utilisation des connaissances acquises lors de la formation.

Le client est responsable de la bonne organisation matérielle de la formation (salle, équipements, connexion internet) lorsque celle-ci se déroule dans ses locaux.

Article 13 – Litiges

En cas de réclamation, le client est invité à contacter l'organisme par email (arnaud.abadie@ad-itconsulting.fr) en premier lieu. En cas d'échec de la résolution amiable, le Tribunal de Commerce de Toulouse sera seul compétent pour trancher le litige, conformément à la convention de formation.

SASU AD IT CONSULTING

SIRET 813 677 119 00014 -7, avenue Bernard IV– 31600 MURET - Tél : 07 84 18 32 17

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 76311385131 auprès du préfet de Région d'Occitanie

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

email : arnaud.abadie@ad-itconsulting.fr – Site web : www.ad-itconsulting.fr